
INTERVENTION DE LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

158^e session du Conseil Exécutif (2-7 février 2026)

Point 16. Action de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire ([document EB158/20](#))

Merci Monsieur le Président,

La Principauté de Monaco remercie le Directeur général pour son rapport qui illustre l'ampleur et la complexité des urgences sanitaires auxquelles l'OMS continue de répondre. La présence de l'OMS dans 43 situations d'urgences en 2025 démontre son rôle central au sein de l'architecture de santé mondiale.

Dans un contexte financier restreint, il est essentiel que l'OMS poursuive ses travaux de priorisation, en ciblant les zones d'action les plus critiques et en s'appuyant sur ses partenaires locaux afin d'éviter les doublons.

En outre, la Principauté déplore la multiplication des attaques visant des établissements de santé. Nous saluons le courage du personnel humanitaire qui poursuit ses missions dans des conditions de plus en plus périlleuses.

Monaco reste par ailleurs préoccupé par l'impact disproportionné des crises sur les populations les plus vulnérables, en particulier les femmes et les enfants dont les besoins sont exacerbés par les effets de la crise climatique. A ce titre, nous réaffirmons notre engagement en faveur de la Résolution WHA 77.8, que nous avons eu l'honneur de coparrainer.

Je vous remercie.

→ **176 mots**